



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
28 avril 2004
Français
Original: anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Trente et unième session

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

6-23 juillet 2004

**Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination
de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapports présentés par les institutions spécialisées
des Nations Unies sur l'application de la Convention
dans les domaines relevant de leur champ d'activité**

Note du Secrétaire général

Additif

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture**

1. Au nom du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le 25 février 2004, le Secrétariat a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à présenter au Comité un rapport sur les informations que lui avaient fournies les États au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines relevant de son champ d'activité, rapport qui viendrait compléter les informations contenues dans les rapports des États parties à la Convention devant être examinés à la trente et unième session du Comité.

2. Les autres informations demandées par le Comité concernent les activités et programmes de l'UNESCO ainsi que ses décisions de principe tendant à promouvoir l'application de la Convention.

3. Le rapport joint en annexe a été établi conformément à la demande du Comité.

* CEDAW/C/2004/II/1.



Annexe

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture présenté à la trente et unième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

I. Introduction

1. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tiendra sa trente et unième session, du 6 au 23 juillet 2004, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Au cours de cette session, il examinera les rapports des pays suivants : Algérie, Angola, Argentine, Bangladesh, Croatie, Espagne, Gabon, Guinée équatoriale, Italie, Lettonie, Malte, Paraguay, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Samoa et Turquie. La réunion du groupe de travail précédant la trente et unième session se tiendra du 26 au 30 juillet 2004.

2. L'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes invite les institutions spécialisées « à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités ». Ces rapports rendent compte des activités, politiques et programmes donnant effet aux dispositions de l'article 10 et des articles connexes. La section II du présent rapport résume les activités de l'UNESCO en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention au sein de l'organisation. La section III présente les mesures prises dans les pays considérés afin d'appliquer la Convention.

II. Contribution de l'UNESCO à l'application de la Convention

II.1 Généralités

3. La Section pour la femme et l'égalité des sexes du Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO fait porter ses efforts sur l'objectif 3 du Millénaire pour le développement : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». L'UNESCO dans son ensemble contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui relèvent de son champ d'activité. Il s'agit notamment des objectifs relatifs à l'éducation. En ce qui concerne le Programme d'action de Beijing, l'UNESCO s'intéresse plus particulièrement aux objectifs stratégiques : B – L'éducation; I – Les droits fondamentaux des femmes; J – Les femmes et les médias; K – Les femmes et l'environnement; L – La petite fille.

4. La Section pour la femme et l'égalité des sexes a actualisé et clarifié la politique de l'UNESCO sur l'égalité des sexes en faisant ressortir les nouvelles orientations stratégiques établies dans le Plan à moyen terme de l'Organisation pour 2002-2007. L'UNESCO, soucieuse de donner à son personnel et à ses partenaires les moyens d'appliquer cette politique, a recueilli tous les instruments et ressources relatifs à l'égalité des sexes qu'elle avait produits et les a intégrés dans le nouveau Centre de ressources sur l'intégration d'une perspective de genre à l'UNESCO (<<http://portal.unesco.org/fr/>>). La formation des employés de l'UNESCO a été

conçue et organisée à l'intention des coordonnateurs pour les questions relatives à l'égalité des sexes sur le terrain et au siège. Pour compléter la formation directe, la Section a également produit un CD-ROM contenant tout le programme de formation ainsi qu'une sélection d'instruments d'intégration d'une perspective de genre produits par l'UNESCO et d'autres programmes et organismes des Nations Unies par des institutions indépendantes. Ce CD-ROM a été envoyé à tous les participants et aux bureaux extérieurs ayant un coordonnateur pour les questions relatives à l'égalité des sexes. En parallèle, la Section a, plusieurs fois, pris l'initiative d'organiser des manifestations publiques importantes à l'occasion de la Journée internationale de la femme (le 8 mars) et de la Journée mondiale de lutte contre le sida (le 1^{er} décembre), qui ont mobilisé la presse nationale et internationale. À la faveur de ces célébrations, la Section a éclairé d'un jour nouveau les programmes de l'UNESCO relatifs à la création artistique et au VIH/sida du point de vue de l'égalité entre les sexes. Ces initiatives et bien d'autres actions spécifiques prises pour épauler les coordonnateurs pour les questions relatives à l'égalité entre les sexes dans les bureaux extérieurs et au siège ont permis de dynamiser les activités de l'UNESCO relatives à l'égalité entre les sexes et de les rendre plus cohérentes.

II.2 Les coordonnateurs pour les questions relatives à l'égalité des sexes

5. La Section pour la femme et l'égalité des sexes a organisé, du 19 au 21 janvier 2004, un premier atelier de renforcement des capacités pour 23 coordonnateurs du siège et des bureaux extérieurs. L'atelier a été dirigé par Kalyani Menon-Sen, responsable de la formation dans le domaine de l'égalité entre les sexes. En plus de cette formation, l'atelier a été l'occasion de s'encourager mutuellement et de découvrir des idées nouvelles grâce à la présentation d'initiatives réussies, mais aussi d'établir des liens solides d'appartenance communautaire chez les coordonnateurs. Un rapport final et un CD-ROM contenant des outils utiles pour l'analyse des disparités liées au sexe ont été produits et envoyés à tous les participants, ce qui contribuera à faciliter leur action quotidienne dans ce domaine.

II.3 Promouvoir l'égalité des sexes dans la lutte contre le VIH/sida

6. La lutte contre le VIH/sida est un des centres d'intérêt de l'UNESCO, qui s'emploie à faire face à ce problème dans une optique socioculturelle. Elle doit pour cela reconnaître les problèmes liés à l'inégalité entre les sexes et y remédier, ceux-ci contribuant largement à la propagation de la maladie.

7. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, un forum sur le sida a été organisé le 1^{er} décembre au siège de l'UNESCO en collaboration avec les magazines *Elle* et *Paris-Match* sur le thème « Sida année 24 : Mobilisation sur tous les terrains ». Cette manifestation a bénéficié d'un large soutien financier de la part de Bristol-Myers Squibb, Roche Pharma, Pfizer, Schering Plough, GlaxoSmithKline et Boehringer Ingelheim. Le débat public très fécond, animé par Sabine de la Brosse, chef de la rubrique santé de *Paris-Match*, a été suivi par environ 800 personnes. Ce forum visait à sensibiliser le public à l'acuité du problème du sida. À la suite de la Journée mondiale de lutte contre le sida, la Section pour la femme et l'égalité des

sexes s'est penchée sur les activités de l'UNESCO dans le domaine du VIH/sida du point de vue de l'égalité entre les sexes.

8. À l'instar des autres organismes et programmes des Nations Unies, l'UNESCO a célébré la Journée internationale de la femme le 8 mars 2004 sur le thème « Les femmes et le sida ». Une conférence s'est tenue au siège de l'Organisation sur « La réponse culturelle de l'Afrique au VIH/sida : les femmes en lutte », avec la participation d'ONG intervenant dans la recherche, la prévention et l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes du sida. Des informations sur la spécificité des femmes face au sida ont été largement diffusées avant et au cours de cette journée.

II.4 Les femmes et l'éducation

9. Le bureau de l'UNESCO au Nigéria a sensibilisé avec succès le secteur privé à l'importance de l'éducation des filles. Il a également élaboré, à l'intention des formateurs d'enseignants, un manuel de formation basé sur le Module 5 concernant la sensibilité à l'égalité entre les sexes, dans le cadre du projet « Orientations et conseils ». Le manuel sera distribué aux formateurs des enseignants en Afrique. Les modules sont élaborés par les pays.

10. La Section pour la femme et l'égalité des sexes a aussi donné des conseils au Ministère mozambicain de l'éducation sur les modalités de prise en compte de la dimension féminine dans la politique globale de l'éducation. Des stratégies ont également été élaborées en collaboration avec d'autres organismes et des donateurs afin d'aider le Gouvernement à administrer les ressources plus efficacement.

11. La radio de la communauté Dondo, inaugurée à la fin du mois de février 2004 par le bureau de l'UNESCO à Maputo, diffusera des programmes éducatifs et d'information pour environ 100 000 personnes vivant dans la province centrale de Sofala. Ces programmes s'intéresseront notamment à l'éducation, à la santé et aux questions concernant les femmes.

12. Le lancement, à l'échelle locale, de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation a eu lieu à Maurice le 4 décembre 2003. Une table ronde sur l'alphabétisation et l'égalité entre les sexes a été organisée le 2 décembre 2003 avec une soixantaine de participants. Les deux tiers des 862 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes. Les participants se sont déclarés résolus à agir pour atteindre l'égalité entre les sexes dans l'éducation et la parité dans la scolarisation d'ici à 2005.

13. L'égalité des sexes dans l'éducation est un des six objectifs du programme « L'éducation pour tous » approuvé par 164 pays lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar en avril 2000. À cet égard, l'objectif de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire doit être atteint d'ici à 2005. Les objectifs arrêtés sont les suivants :

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés;
- Enseignement primaire universel;

- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et des adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante;
- Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes;
- Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici à 2015;
- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation.

Le Rapport mondial 2003/2004 de suivi sur l'éducation pour tous : genre et éducation pour tous, le pari de l'égalité (publication de l'UNESCO, France, 2003, accessible sur le site <<http://portal.unesco.org/education.fr>>), qui a été élaboré par un groupe d'experts indépendants, a révélé que la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ne sera pas atteinte dans un avenir proche dans 54 pays. Les statistiques concernant le Bénin, le Burkina Faso, la Chine, l'Éthiopie, la Guinée, la Guinée-Bissau, l'Inde, le Mali, le Niger, le Pakistan, la République centrafricaine, le Tchad et le Yémen sont particulièrement alarmantes. Si l'indice de parité des sexes en matière d'alphabétisation dans le monde a augmenté entre 1990 et 2000, ce qui signifie que le nombre de filles scolarisées dans le cycle primaire augmente plus vite que celui des garçons, 52 pays seulement ont atteint la parité ou l'atteindront d'ici à 2005 tandis que 57 % des abandons scolaires touchent les filles. Les principaux obstacles qui empêchent les enfants d'aller à l'école sont la nécessité de contribuer au revenu familial, les frais de scolarité élevés et les coûts supplémentaires liés à l'achat de manuels et d'uniformes scolaires, les mariages précoces, les conflits, la violence dans les écoles et le VIH/sida. Si, en règle générale, les filles sont désavantagées, plusieurs pays sont confrontés au problème inverse des garçons qui ne finissent pas leurs études secondaires, ce qui créé un déséquilibre en leur défaveur. Les pays les plus touchés par ce problème sont Bahreïn, le Bangladesh, la Colombie, le Danemark, les Émirats arabes unis, l'Islande, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Royaume-Uni, la Russie, la Suède, le Suriname et la Trinité-et-Tobago. Le rapport insiste cependant sur la différence entre parité et égalité entre les sexes. Même dans les pays où les abandons scolaires touchent d'abord les garçons, les autorités n'avantagent en aucune manière les femmes du point de vue du revenu et de la concurrence sur le marché de l'emploi.

Le rapport de 2003 comporte un Indice du développement de l'éducation pour tous qui évalue les progrès accomplis par les pays vers la réalisation des quatre objectifs de Dakar ci-après : enseignement primaire universel; alphabétisation des adultes; qualité de l'enseignement (suivre un enseignement jusqu'à la cinquième année au moins) et parité entre les sexes. Les données émanant des pays de l'Afrique subsaharienne, des pays arabes, de l'Europe de l'Est, de l'Asie du Sud et de l'Asie occidentale et de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'année 2000 montrent que 22 pays dont le Bangladesh, l'Inde, le Népal et le Pakistan n'atteindront pas ces objectifs dans un proche avenir. La plupart des 16 pays qui les ont atteints ou qui en sont proches appartiennent à l'Europe centrale et de l'Est, à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

14. Tout en poursuivant l'exécution de son programme de renforcement des capacités et de développement institutionnel, l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP) oriente de plus en plus ses recherches sur le VIH/sida, les

enfants en situation difficile et les modalités de financement de l'éducation. L'IIEP coordonne également toutes les activités de l'UNESCO concernant la prévention du VIH/sida par l'éducation et diffuse des informations sur l'impact de la pandémie sur les systèmes et les conditions d'enseignement. Une des nombreuses publications qui permet à l'Institut de diffuser les résultats de ses recherches touche à l'examen des politiques des pays en développement qui ont quasiment atteint la parité dans l'enseignement. La suppression des frais scolaires, le financement de repas et d'uniformes gratuits et l'amélioration des instruments didactiques ont largement contribué à augmenter la proportion de filles scolarisées dans les écoles de l'Inde et du Bangladesh. Compte tenu des obstacles culturels, le maintien des filles dans les écoles demeure problématique. Celles-ci ne sont pas scolarisées ou doivent souvent abandonner les études.

L'UNESCO a examiné 62 plans nationaux relatifs à la réalisation de l'objectif 5 de Dakar : « Instaurer l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015 ». L'enquête a porté sur les mesures spécifiques que les gouvernements comptaient appliquer, les réactions face aux préjugés contre les femmes et l'efficacité des plans mis en œuvre à cet égard. Il ressort de l'enquête que les plans des gouvernements tendent à confondre la parité entre les sexes dans l'enseignement avec l'égalité entre les sexes et négligent des facteurs invisibles tels que les préjugés et la discrimination. Il est apparu qu'il était nécessaire d'œuvrer plus efficacement à la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous. L'UNESCO réagira par une stratégie et des activités pour la période biennale 2004-2005. Un lien sera établi entre le Programme des Nations Unies pour l'éducation des filles, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et les activités de l'UNICEF en faveur de la parité entre les sexes dans 25 pays. Parallèlement, l'UNESCO financera la recherche sur les causes de l'inégalité entre les sexes dans l'enseignement et ainsi que sur l'amélioration de la mesure de l'égalité entre les sexes, ce qui permettra d'analyser les politiques et les pratiques dans le domaine de l'enseignement. L'organisation fournira une large gamme de services favorisant la parité entre les sexes et s'efforcera d'élargir les possibilités offertes aux femmes suivant un enseignement secondaire et supérieur.

II.5 Les femmes et la science

15. Dans la stratégie à moyen terme 2002-2007 pour l'Europe, l'UNESCO encouragera l'harmonisation des politiques scientifiques nationales dans l'optique de l'intégration européenne et avec l'objectif final d'établir une politique scientifique européenne commune. L'accent sera mis sur la promotion des femmes travaillant dans le domaine de la science et la technologie et sur la création de meilleures conditions favorisant leur carrière scientifique et leur participation à des projets de recherche et des manifestations scientifiques.

16. À l'occasion de la Journée internationale de la femme de 2004, des prix d'excellence L'Oréal-UNESCO et 15 bourses ont été attribués à des femmes scientifiques. Ces prix, d'un montant de 100 000 dollars chacun, ont été décernés à cinq femmes scientifiques représentant les cinq continents. Les lauréates pour 2004 sont Jennifer Thomson (Afrique du Sud) pour la découverte de plantes transgéniques résistantes aux infections virales, à la sécheresse et à d'autres risques; Nancy Ip (Chine), pour ses découvertes sur le contrôle moléculaire de la croissance, la différenciation et la formation de synapses dans le système nerveux; Christine

Petit (France), pour sa découverte sur les défauts génétiques de la surdité héréditaire et d'autres troubles sensoriels; Lucia Mendonça Previato (Brésil), pour ses travaux sur la compréhension, le traitement et la prévention de la maladie de Chagas; et Philippa Marrack (États-Unis) pour sa caractérisation des fonctions des lymphocytes T dans l'immunité et la découverte de superantigènes.

17. Le projet APGEST (Asia Pacific Gender Equity in Science and Technology) sur l'appartenance sexuelle, la science et la technologie constitue un progrès décisif du point de vue de l'autonomisation des femmes et de la réduction de la pauvreté. Sous la conduite du bureau de l'UNESCO à Jakarta, ce projet favorise l'adoption de politiques et de programmes qui permettent aux femmes pauvres de la région Asie-Pacifique d'accéder à la science et la technologie. Le projet comprend deux étapes. La première, qui a été achevée en 2002, a porté sur l'évaluation des ressources, des lacunes et des pratiques optimales et l'assistance technique à deux projets sur la technologie de la santé écologiquement rationnelle en Thaïlande et aux Philippines. Les résultats obtenus au cours de cette étape, qui a été financée par le Réseau Asie-Pacifique pour l'égalité des sexes (APGEN) et le PNUD, ont été diffusés aux acteurs concernés dans les domaines de l'égalité des sexes, de la science et de la technologie. Ils serviront de base pour la deuxième étape, qui s'étalera entre 2003 et 2005 et au cours de laquelle seront exécutés des projets basés sur des technologies particulières ou sur des pratiques optimales visant à mettre en place une politique de l'environnement favorisant les femmes grâce à la science.

II.6 Les femmes et l'eau

18. L'année 2003 a été consacrée Année internationale de l'eau douce, thème repris dans le cadre de la célébration, en 2003, de la Journée internationale de la femme. Dans de nombreuses sociétés, notamment en Afrique, ce sont les femmes qui se chargent de l'approvisionnement en eau et en bois pour les ménages et qui préparent les repas : seulement 10 % de ces tâches sont effectuées par des hommes. L'accès à l'eau douce près des domiciles des ménages peut réduire, dans une très grande mesure, la charge de travail qui pèse sur les femmes, donner à celles-ci du temps pour entreprendre d'autres activités économiques et permettre à leurs filles de suivre une scolarité.

D'un autre côté, les femmes jouent un rôle de premier plan en ce qui concerne la sensibilisation de leurs enfants, c'est-à-dire de la prochaine génération, au problème de l'eau. Environ 2 millions d'enfants meurent chaque année de maladies dues à la contamination de l'eau ou au manque d'hygiène. L'UNESCO contribue activement au suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Beijing en 1995 et au cours de laquelle les gouvernements se sont engagés à « faire connaître le rôle des femmes, et surtout des femmes rurales et des femmes autochtones, dans les domaines de l'irrigation, de l'aménagement des bassins versants et de l'assainissement en accordant une place particulière aux connaissances et à l'expérience des femmes autochtones » et de la Déclaration ministérielle de la Conférence internationale sur l'eau douce, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) en décembre 2001 et dans laquelle le rôle des femmes occupe une place de premier plan : « Tant les hommes que les femmes devraient être associés sur un pied d'égalité à la gestion de l'utilisation durable des ressources en eau et au partage des bénéfices. Il est nécessaire de renforcer le rôle des femmes dans les domaines relatifs à l'eau ». Les stratégies relatives à la mise en valeur des

ressources en eau et aux femmes tiennent largement compte de la place de la femme. Les femmes de la communauté de Sewukan, dans le district de Magellan situé dans l'île de Java (Indonésie), ont participé à l'évaluation de 11 systèmes communautaires d'approvisionnement en eau et ainsi contribué de diverses manières à changer les relations hommes-femmes.

II.7 Les femmes et l'agriculture et l'environnement

19. L'engagement pris dans la Déclaration de Beijing de financer la recherche sur les rôles des femmes dans l'agriculture et l'environnement a permis de mieux connaître l'importance de la contribution des femmes à la production vivrière et l'apport de celles-ci dans l'économie et l'environnement de leurs pays respectifs. Les femmes sont le premier contributeur à la production vivrière dans le monde et elles prennent une place de plus en plus grande dans l'activité agricole. Compte tenu cependant de la division du travail agricole entre les deux sexes, les femmes sont généralement réduites à produire des vivres pour la consommation familiale, sans rémunération et sans but commercial. Elles échappent donc aux statistiques et leur rôle n'est pas mis en valeur dans les stratégies de développement.

Si, en règle générale, on admet qu'elles sont supérieures aux hommes dans le domaine de l'agriculture, elles ne bénéficient pas pour autant des mêmes avantages tels que les prêts bancaires destinés à l'acquisition de terres ou d'équipements qui leur permettraient de produire autant que les hommes. Une étude récente menée à Dakiri au Burkina Faso montre que lorsque de petits lopins de terre sont alloués aux hommes et aux femmes séparément, les rendements et les avantages sociaux sont meilleurs que lorsqu'on affecte au chef de ménage une parcelle plus grande. La campagne que mène l'UNESCO pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes dans les politiques et les programmes des Nations Unies a aussi permis d'obtenir plusieurs engagements en faveur des femmes dans la Déclaration politique du Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu à Johannesburg du 28 août au 4 septembre 2002, dont notamment la « promotion de l'égalité d'accès et la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la prise de décisions à tous les niveaux, en intégrant une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et stratégies » pour « améliorer l'accès des pauvres en milieu urbain et rural à la terre et à la propriété, à un logement adéquat et à des services de base, en prêtant spécialement attention aux femmes chefs de famille » et pour « faciliter l'accès à l'information publique et la participation, y compris des femmes, à tous les niveaux, à l'appui des processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions ayant trait à la gestion des ressources en eau et à la mise en œuvre des projets correspondants ». L'autonomisation des femmes a permis, entre autres, d'améliorer l'environnement sur la côte tanzanienne de Tanga.

II.8 Les femmes et les technologies de l'information et de la communication

20. Dans le cadre de son programme sur les technologies de l'information et de la communication au service de l'éradication de la pauvreté, le bureau de l'UNESCO à New Delhi a établi un partenariat avec Nabanna, un réseau de femmes rurales du district de Baduria. Le réseau d'information Nabanna vise à permettre aux femmes

de Baduria ayant peu ou pas d'occasions d'avoir un revenu et d'être indépendantes, de s'unir et de partager des informations et des connaissances. Il fait intervenir des réseaux sociaux et technologiques, offre des formations en informatique et organise des ateliers de travail en réseau qui apprennent aux femmes à communiquer par le biais d'ordinateurs, de médias et d'outils des technologies de l'information et de la communication. Les candidates sont encouragées à créer un réseau en ligne pour s'entraider et à former des groupes d'information dans leur quartier. Le réseau donne aux femmes la possibilité de communiquer sur de longues distances et de faire connaître les cours et les ateliers par lesquels elles transmettent les capacités et les connaissances permettant d'avoir un emploi mieux rémunéré. En outre, les femmes exercent ainsi leur contrôle sur le projet, ce qui leur donne plus d'autonomie et valorise la culture du courage et de l'initiative.

II.9 Les femmes et la culture pour la paix

21. La Conférence de l'UNESCO sur le rôle des femmes dans le dialogue interculturel en Asie centrale s'est tenue à Douchanbé (Tadjikistan) du 11 au 13 juin 2003. Son ordre du jour comportait des sujets cruciaux tels que la culture et le rôle des femmes dans le développement durable en Asie centrale; les défis de la mondialisation : protéger la diversité culturelle et le pluralisme identitaire; les femmes dans les politiques culturelles de développement; les femmes et les nouveaux médias. La question du rôle des femmes dans l'établissement d'un dialogue interculturel en Asie centrale a aussi été examinée à la lumière du rôle des femmes dans les médias, notamment de leurs initiatives et contributions, mais aussi des femmes en tant que créatrices d'une culture de la paix. À l'occasion de cette conférence, des pratiques optimales ont été présentées et un plan d'action et des recommandations ont été élaborés. L'UNESCO a apporté un appui à la création d'un réseau culturel de femmes d'Asie centrale, qui devrait constituer un forum pour les femmes de cette région qui travaillent dans les secteurs de la culture, de l'éducation, des arts et des médias. Elles pourront ainsi échanger des idées et exprimer leurs vues sur diverses questions et promouvoir la coopération entre les organisations de femmes afin de trouver des partenaires et des ressources.

22. Une conférence sous-régionale sur « l'édification d'une culture de la paix en Asie du Sud dans une optique d'égalité des sexes » sera organisée par le bureau de l'UNESCO à Islamabad du 6 au 8 mai 2004. Elle sera l'occasion d'échanger des idées, des données d'expérience et des stratégies sur la consolidation de la paix et la résolution non violente des conflits en Asie du Sud. Un des objectifs principaux de cette conférence est d'élaborer des stratégies et des mesures favorisant la culture de la paix afin notamment de recueillir des informations et de tirer parti de la contribution des femmes de l'Association sud-asiatique de coopération régionale à une culture de la paix. Elle visera également à renforcer et à coordonner les activités favorisant la culture de la paix en tant que condition préalable du développement durable et écologiquement rationnel.

La Conférence portera sur les sujets principaux ci-après :

1. Les barrages routiers et les possibilités de promouvoir la résolution non violente des conflits;
2. La sécurité de l'humanité dans une optique d'égalité des sexes : l'aspect pratique;

3. Connaître les outils de la résolution non violente des conflits;
4. La prévention des conflits armés.

Tous les thèmes et sous-thèmes seront examinés dans l'optique de l'égalité des sexes.

II.10 Les femmes et le développement durable

23. L'UNESCO a créé un module de formation en ligne des enseignants afin de faire ressortir le fait que le développement a des effets très différenciés sur les deux sexes et qu'il passe souvent sous silence la nécessité de promouvoir le droit des femmes à la propriété, de la terre notamment, et de leur permettre d'occuper des postes de responsabilité. Le module vise à analyser la manière dont les femmes œuvrent, dans certains pays, à promouvoir le développement durable dans leur communauté, ainsi que les modalités d'intégration de leur vision et de leurs idées dans un programme d'enseignement. Les objectifs de cette analyse sont les suivants :

- Évaluer la manière dont le développement a des effets sur les femmes dans des situations variées;
- Adhérer aux préoccupations des femmes concernant le développement;
- Bien saisir l'importance de l'accélération du rythme du changement dans le développement des femmes;
- Apprécier à sa juste valeur la manière dont les femmes s'emploient à assurer un avenir stable au sein de leur communauté;
- Déterminer les possibilités d'intégration de questions et d'activités figurant dans le module à un programme d'enseignement.

24. Sur la base d'une étude sur les activités et les besoins des agricultrices de Machakos (Kenya), menée récemment par la Section des études et du développement des politiques éducatives, l'UNESCO a élaboré un programme de formation en partenariat avec le Forum des éducatrices africaines (FEA). Le programme vise à apprendre à des agricultrices à utiliser des techniques de production vivrière de façon efficace, c'est-à-dire de façon plus rapide et moins éprouvante. À la faveur de partenariats entre les agricultrices et d'une formation technique, le projet vise à encourager les femmes à développer leurs capacités d'entreprise, à leur faire connaître des techniques moins coûteuses, leur application et leur préservation et à leur apprendre à déterminer le type de techniques qui leur sont utiles et les modalités de leur acquisition, avec la participation d'institutions locales qui s'emploieront à renforcer les capacités de ces femmes, leur permettant ainsi de répondre à leurs besoins du point de vue des activités économiques, d'accéder à ces techniques, de les acquérir et les utiliser et de concevoir des projets répondant à leurs besoins.

III. Mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour appliquer la Convention dans les pays dont les rapports seront examinés à la trente et unième session qui se tiendra du 6 au 23 juillet 2004

Angola

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Angola	2003	13 625	6 719	6 906

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Angola	2000/2001	74 est.	78 est.	69 est.	36,9	38,6	35,1

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Angola	2000/2001	18 est.	19 est.	16 est.			

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)		
		Total	Étudiants	Étudiantes
Angola	1999	0,7	0,9	0,5

Pays	Année	Indice de parité des sexes (en pourcentage)		
		Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur
Angola	1999	0,87	0,77	n. c.

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, a effectué une visite officielle en Angola du 13 au 15 janvier 2004, à l'occasion de laquelle il a signé un accord de formation des enseignants du primaire pour un montant de

250 000 dollars. Au cours de cette visite, il a également approuvé un programme conjoint qui porte notamment sur la formation de planificateurs, gestionnaires et statisticiens dans le domaine de l'éducation; la reconstruction du patrimoine culturel et l'appui à des institutions scientifiques et à des médias pluralistes. Ce dernier volet vise à renforcer la participation communautaire et à promouvoir une citoyenneté démocratique. L'accord d'un montant de plusieurs millions de dollars sur la formation d'enseignants du primaire pour les communautés défavorisées s'inscrit dans le cadre d'une initiative de coopération entre l'Angola, le Japon et l'UNESCO.

Développement par la radio

L'Angola est l'un des pays qui a bénéficié du projet de développement par la radio. Ce projet a pour but de fournir à des groupes de femmes l'équipement nécessaire pour réaliser des programmes radiophoniques sur les questions qui les concernent plus particulièrement, voire pour créer leurs propres stations radiophoniques. Les résultats positifs de ce programme, notamment en matière d'autonomisation des femmes, en ont fait un outil indispensable au développement durable. Il fait partie d'une campagne de l'UNESCO en faveur de l'abolition de la discrimination à l'égard des femmes dans les médias en Afrique. Alors que les femmes acquièrent de plus en plus d'autonomie grâce à de tels programmes, la collaboration avec des ONG locales spécialisées est encouragée et les gouvernements sont incités à élaborer des politiques garantissant une participation féminine à tous les niveaux dans le secteur de la presse afin de donner une image équilibrée des femmes et de leurs problèmes.

Argentine

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Argentine	2000	38 428	18 836	19 592

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Argentine	2000/2001	120	120	120	107,5	107,8	107,1

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Argentine	2000/2001	97	94	100	79	77	82

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Étudiants</i>	<i>Étudiantes</i>
Argentine	2001	56,3	45,4	67,4

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Indice de parité des sexes (en pourcentage)</i>		
		<i>Taux d'inscription dans l'enseignement primaire</i>	<i>Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur</i>
Argentine	1999	0,97	1,06	1,64

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Renforcement des capacités locales

Le réseau des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (LACWHN) a réalisé avec succès le troisième objectif du Millénaire pour le développement grâce à son projet d'université itinérante. Un programme de formation axé sur la santé des femmes a été élaboré en coopération avec une université locale et une organisation de femmes, lequel a permis de renforcer, sur place, les capacités de plus de 600 participants dans les pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, République dominicaine, Uruguay, Pérou et Venezuela. Le projet d'Université itinérante met l'accent sur la santé des femmes et la lutte contre la violence à leur égard.

Bangladesh

Statistiques de base – population et éducation

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Population (en milliers)</i>		
		Total	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Bangladesh	2003	146 736	75 238	71 498

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Bangladesh	2000/2001	100	100	101	89	88	90

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Bangladesh	2000/2001	46	45	47	43	42	44

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Étudiants</i>	<i>Étudiantes</i>
Bangladesh	2001	6,3	8,3	4,1

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Indice de parité des sexes (en pourcentage)</i>		
		<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire</i>	<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur</i>
Bangladesh	2000	1,02	1,05	0,55

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Femmes et éducation

Selon le rapport de suivi du programme d'éducation pour tous, le Bangladesh figure parmi les pays où les taux de scolarisation des filles se sont considérablement accrus dès la suppression des frais de scolarité, l'introduction de repas et d'uniformes gratuits, l'amélioration du matériel pédagogique et des garderies pour les étudiantes mères.

Afin d'accroître la sensibilisation à l'éducation des filles dans le contexte de l'éducation pour tous, l'UNESCO a lancé une semaine mondiale d'action le 3 avril 2005 et contribué à la Campagne mondiale pour l'éducation basée en Belgique en organisant l'événement. La plus grande leçon du monde, manifestation organisée le 9 avril autour du thème de l'éducation des filles, a été suivie par 50 000 personnes au Bangladesh.

République dominicaine

Statistiques de base – population et éducation

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Population (en milliers)</i>		
		Total	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
République dominicaine	2000	8 373	4 254	4 119

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
République dominicaine	2000/2001	124 est.	126 est.	122 est.	93 est.	92 est.	93 est.

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
République dominicaine	2000/2001	59 est.	53 est.	67 est.	40 est.	35 est.	45 est.

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)		
		Total	Étudiants	Étudiantes
République dominicaine	2000/2001	n. c.	n. c.	n. c.

Pays	Année	Indice de parité des sexes (en pourcentage)		
		Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur
République dominicaine	2000/2001	1,02 est.	1,28 est.	n. c.

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les femmes et l'éducation – renforcement des capacités locales

La République dominicaine est l'un des pays bénéficiaires des programmes de renforcement des capacités proposés par l'Université itinérante et qui vise à donner plus de moyens d'action aux femmes en adoptant une approche sexospécifique des questions de santé.

Les activités menées par l'UNESCO lors de la semaine consacrée à l'éducation pour tous, en avril 2003, comprenaient le lancement d'un forum sur l'éducation intitulé « Réinventer l'école – Quelles solutions? – Réflexion sur l'avenir de l'école et de l'éducation dominicaines » ainsi qu'un atelier sur la programmation et l'achèvement du plan stratégique d'éducation pour tous. L'achèvement de ce plan stratégique a été annoncé lors d'une conférence de presse réunissant la Ministre de l'éducation, Milagros Ortiz Bosch, le Président du Forum national de l'éducation pour tous, Rafael Toribio, les représentants de l'UNESCO et l'Union européenne.

Lors de la semaine de l'éducation pour tous, la signature éventuelle d'un accord a été évoquée entre le bureau de l'UNESCO et le collège des journalistes en vue de la création du club des journalistes amis de l'UNESCO lequel aura pour tâche de promouvoir les valeurs et les projets de l'Organisation, notamment l'éducation pour tous, l'égalité entre les sexes, la non-violence, la paix et l'éthique.

Guinée équatoriale

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Guinée équatoriale	2000	457	225	231

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Guinée équatoriale	1999/2000	131	141	116	79	88	70

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Guinée équatoriale	1999/2000	31 est.	43 est.	19 est.	26 est.	37 est.	16 est.

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)		
		Total	Étudiants	Étudiantes
Guinée équatoriale	1999	2,7	3,8	1,6

Pays	Année	Indice de parité des sexes (en pourcentage)		
		Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur
Guinée équatoriale	1999/2000	0,80	0,43	0,43

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Lettonie

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Lettonie	2003	2 307	1 058	1 249

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Lettonie	2000/2001	100	101	100	92	92	92

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Lettonie	2000/2001	91	90	92	87 est.	87 est.	87 est.

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)		
		Total	Étudiants	Étudiantes
Lettonie	2001	68,5	52	85,5

Pays	Année	Indice de parité des sexes (en pourcentage)		
		Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur
Lettonie	2000/2001	1,00	1,01 est.	1,65

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Malte

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Malte	2003	394	195	199

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Malte	2000/2001	106	106	106	98	98	98

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)			Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)		
		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Malte	2000/2001	90	91	89	80 est.	79 est.	81 est.

Pays	Année	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)		
		Total	Étudiants	Étudiantes
Malte	2001	24,4	20,4	28,7

Pays	Année	Indice de parité des sexes (en pourcentage)		
		Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur
Malte	1999/2000	1,01	1,02 est.	1,4

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Programme de participation 2002-2003

Malte a intégré le programme de participation grâce à un projet intitulé « Des jeunes filles racontent leur histoire : aider des jeunes filles défavorisées en les encourageant à se réapproprier leur histoire », mis en œuvre par Inizjamed. Ce projet a pour but de responsabiliser des filles de milieu social défavorisé, âgées de 11 à 15 ans, et vivant dans des cités portuaires historiques, en les encourageant à se réapproprier leur propre histoire et l'histoire afin de comprendre le contexte historique et culturel à l'origine de cette situation. Grâce à une lecture analytique de la société et de l'histoire, elles sont amenées à comprendre la raison de leur situation actuelle et à améliorer leurs conditions de vie. Ce projet vise à aider les filles marginalisées à retrouver une place dans la société et à leur donner une vision plus positive du monde et de la vie, conditions propices à une amélioration concrète de leur situation. Le projet a été financé par l'UNESCO et mené à bien en partenariat avec The Third World Group, Voluntary Youth Workers, un groupe de jeunes professionnels (enseignants, avocats, psychologues...) et Kopin (Koperazzjoni Internazzjonali).

Espagne

Statistiques de base – population et éducation

Pays	Année	Population (en milliers)		
		Total	Hommes	Femmes
Espagne	2000	39 910	19 511	20 400

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Espagne	2000/2001	105	105	105	100	99	100

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>			<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
Espagne	2000/2001	116	113	119	94 est.	92 est.	95 est.

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur (en pourcentage)</i>		
		Total	<i>Étudiants</i>	<i>Étudiantes</i>
Espagne	2001	58,9	53,9	64,2

<i>Pays</i>	<i>Année</i>	<i>Indice de parité des sexes (en pourcentage)</i>		
		<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement primaire</i>	<i>Taux net d'inscription dans l'enseignement secondaire</i>	<i>Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur</i>
Espagne	2000/2001	1,01	1,03	1,15

Est. : Estimations fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.